



## LA CHARTE D'ENGAGEMENT FERVAM

Filière Engagée pour le Recyclage et la VALorisation  
des Menuiseries



La charge d'engagement pour le recyclage et la valorisation des menuiseries en fin de vie déployée par la marque FERVAM est une initiative de l'UFME mise en place en 2019 à la demande des acteurs de la filière Portes & Fenêtres et du recyclage.

Aujourd'hui FERVAM :

- s'appuie sur plus de 140 signataires représentant des activités variées et complémentaires autour de la menuiserie,
- dispose de plus de 250 points de dépôt et de collecte sur l'ensemble du territoire, répertoriés sur une carte
- contribue à la diffusion des bonnes pratiques pour le recyclage en boucle fermée des menuiseries en fin de vie
- est le lieu unique de partage d'expériences et de connaissances entre les acteurs du cycle de vie de la menuiserie

Ce guide présente les **grands principes de la charte FERVAM** et regroupe les outils pour comprendre, diffuser et mettre en œuvre les **bonnes pratiques des professions associées (ne fournissant pas de composants ou d'emballages pour la menuiserie)**

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DE FERVAM .....</b>	<b>3</b>
▪ Le contexte .....	3
▪ La boucle fermée, une priorité .....	3
▪ FERVAM, une solution vertueuse .....	4
▪ Un dispositif intégré à son Écosystème .....	4
▪ Les acteurs du cycle de vie de la menuiserie .....	5
▪ S'engager avec FERVAM c'est .....	6
<b>LES BONNES PRATIQUES PAR ACTEUR .....</b>	<b>8</b>
▪ Profession associée .....	9
<b>EN SAVOIR PLUS - REJOINDRE FERVAM .....</b>	<b>10</b>
<b>LES FICHES TECHNIQUES DISPONIBLES .....</b>	<b>11</b>

## PRESENTATION DE FERVAM

### LE CONTEXTE

- Près de 8 millions de menuiseries déposées en France chaque année
- Raréfaction des matières premières naturelles non renouvelables : sable de carrière pour la fabrication du verre plat, dérivées du pétrole pour celle du PVC, bauxite pour l'aluminium, fer et charbon pour l'acier...
- Impact carbone neutre pour le bâtiment d'ici 2050 → la fenêtre doit contribuer à diminuer l'indicateur carbone  $I_c$  construction
- REP PMCB<sup>(\*)</sup> : mise en place d'une filière de collecte et de recyclage des déchets du bâtiment

### LA BOUCLE FERMEE, UNE PRIORITE

On entend par boucle fermée la **réintroduction d'une matière recyclée dans un même produit de 2<sup>ème</sup> génération.**

La boucle fermée est une nécessité pour abaisser significativement les émissions de carbone de la menuiserie.

En effet, **la forte majorité des matières premières de recyclage (MPR) utilisables dans les composants de menuiserie ne peut être issue que de menuiseries :**

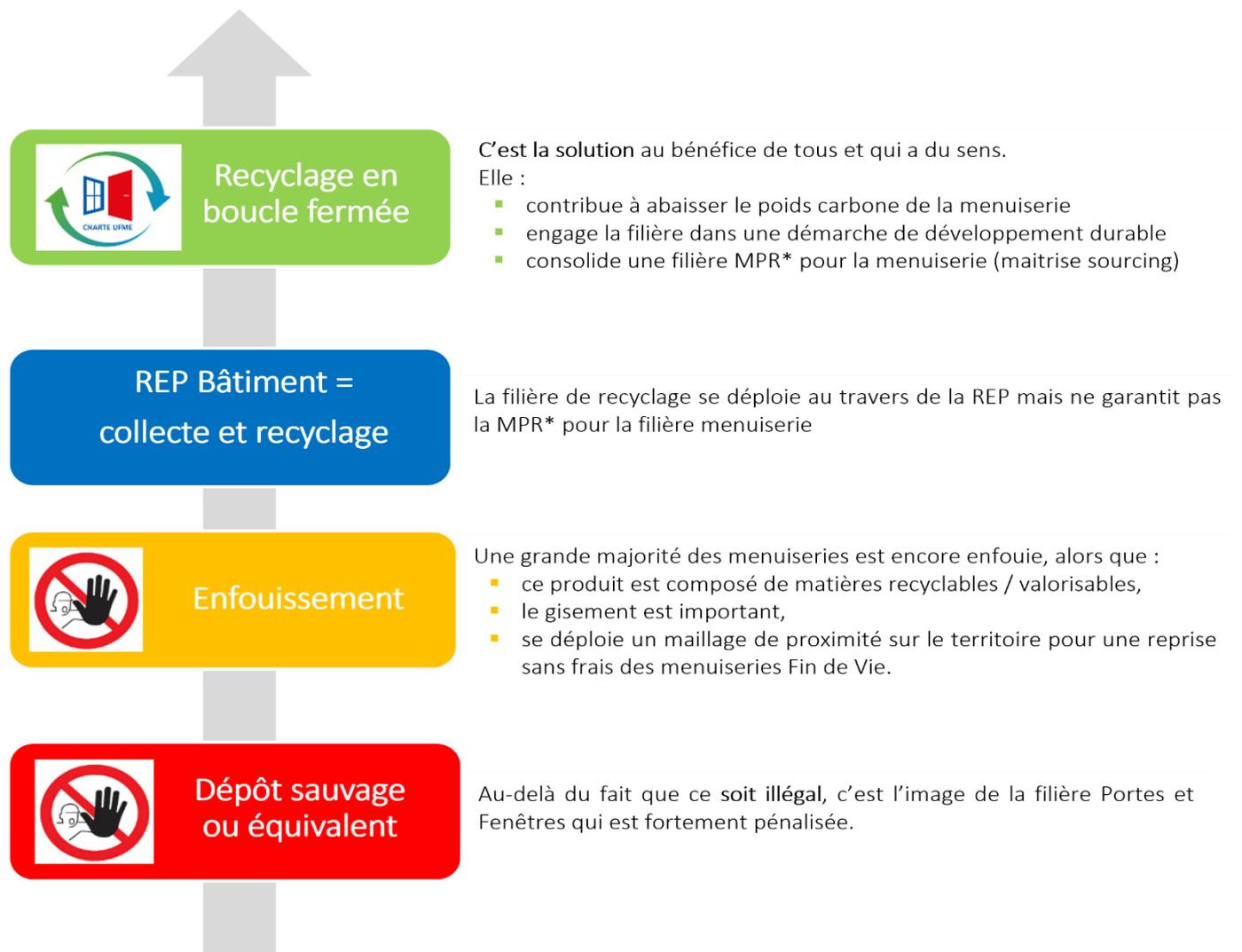


- Seul le **PVC** utilisé en menuiserie peut servir à générer du PVC Recyclé intégré dans de nouveaux profilés de fenêtre
- Seul le **vitrage** utilisé dans le bâtiment (menuiseries et façades) peut être intégré dans le calcin de verre plat utilisé pour fabriquer de nouveaux vitrages
- De même, seul l'**aluminium** de qualité bâtiment est utilisable dans les profilés de menuiseries.



**MAITRISER ET GARANTIR LE SOURCING DE MPR EST ESSENTIEL  
POUR FAIRE FACE A LA RAREFACTION DES MATIERES.**

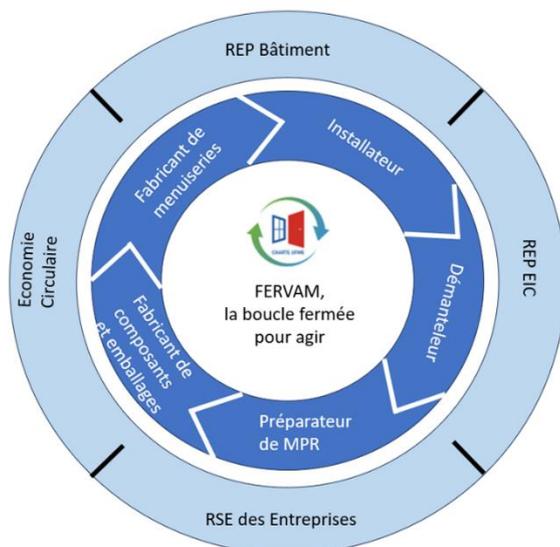
## FERVAM, UNE SOLUTION VERTUEUSE



\* Responsabilité Elargie au Producteur Produits et Matériaux de Construction et Bâtiment

\*MPR = Matière Première issue du Recyclage

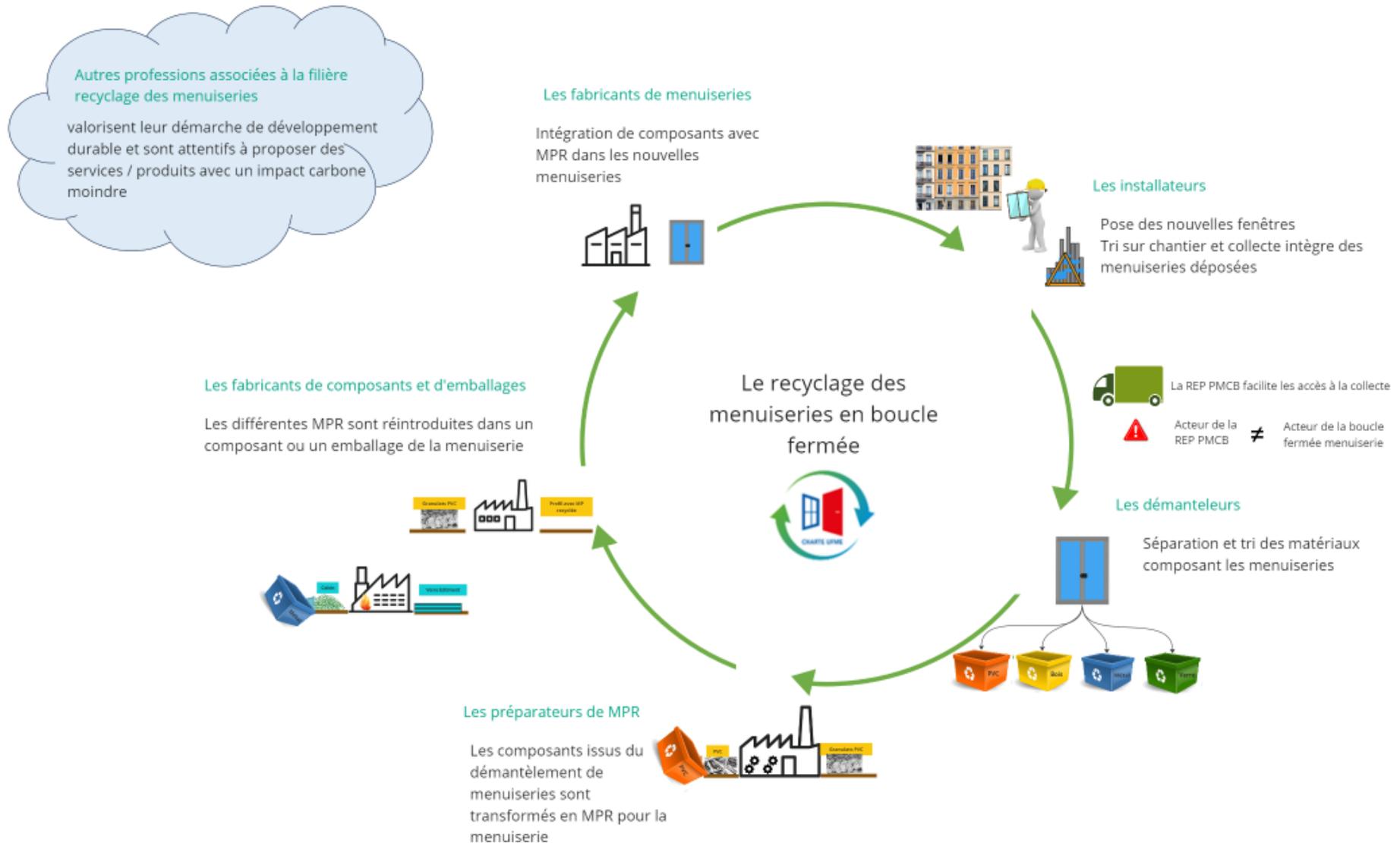
## UN DISPOSITIF INTEGRE A SON ÉCOSYSTEME



Les engagements respectifs des différents acteurs signataires de la charte FERVAM sont **en cohérence** avec tout un ensemble de normes et d'exigences règlementaires qui les impactent eux ou leurs clients, produits et emballages.

## LES ACTEURS DU CYCLE DE VIE DE LA MENUISERIE

Chaque acteur du cycle de vie de la menuiserie s'engage à mettre en œuvre les process, solutions et ressources pour le recyclage des menuiseries en boucle fermée.



## S'ENGAGER AVEC FERVAM C'EST :

### Installateur

- Respecter les consignes de collecte, de tri et de conditionnement des menuiseries en fin de vie (MFV)
- Contribuer à la traçabilité du déchet (volumes de MFV collectés)
- Favoriser le recyclage en boucle fermée, ne pas pratiquer l'enfouissement de MFV
- **Bénéfices**
  - Assurer l'éligibilité à la reprise sans frais (REP PMCB)
  - Partager avec le réseau
  - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
  - Proposer un produit à faible impact carbone
  - Bénéficier des actions de communication de FERVAM

### Fabricant de menuiseries

- Informer clients et prescripteurs des bonnes pratiques de collecte des MFV et de l'intérêt à privilégier la boucle fermée
- Rechercher et privilégier les composants et les emballages de menuiseries avec MPR ou avec des ressources renouvelables
- Contribuer à la traçabilité du déchet MFV
- **Bénéfices**
  - Partager avec le réseau
  - Sourcer des composants avec MPR
  - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
  - Bénéficier des actions de communication de FERVAM
  - Proposer un produit avec un impact carbone réduit

### Démanteleur

- Communiquer à ses clients les bonnes pratiques
- Orienter les composants issus du démantèlement vers des exutoires favorisant la boucle fermée menuiserie
- Tracer les volumes traités
- Justifier d'un taux de recyclage global des MFV > 90%
- **Bénéfices**
  - Partager avec le réseau
  - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
  - Bénéficier des actions de communication de ce réseau
  - Augmenter le flux de MFV

### Préparateur de MPR

- Communiquer les bonnes pratiques de collecte des MFV et l'intérêt à privilégier la boucle fermée
- Utiliser le composant issu du démantèlement pour générer une MPR utilisable en menuiserie
- Tracer les volumes traités
- **Bénéfices**
  - Partager avec le réseau
  - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
  - Bénéficier des actions de communication de ce réseau
  - Augmenter le flux de composants issus du démantèlement

### Fabricant de composants de menuiseries et d'emballages

- Être impliqué dans la démarche de collecte et de recyclage des menuiseries (et des emballages)
  - Utiliser de la MPR et/ou des matériaux issus de ressources renouvelables dans ses produits et transmettre à ses clients le taux de MPR et/ou de ressources renouvelables dans ses produits
  - Contribuer à la traçabilité des déchets MFV et donner accès aux infos de MPR et recyclabilité des emballages
- **Bénéfices**
- Partager avec le réseau
  - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
  - Bénéficier des actions de communication du réseau FERVAM
  - Sourcing de MPR

### Professions associées (autres que fabricant de composants et d'emballages de menuiseries)

- Communiquer les bonnes pratiques de collecte des MFV et l'intérêt à privilégier la boucle fermée auprès de ses clients et partenaires
  - Privilégier l'utilisation de MPR et/ou matériaux issus de ressources renouvelables, si concernées dans le cadre de leurs activités
- **Bénéfices**
- Partager avec le réseau
  - Valoriser son engagement environnemental : marque FERVAM
  - Bénéficier des actions de communication de ce réseau

## LES BONNES PRATIQUES PAR ACTEUR

Les bonnes pratiques, transcrites sous forme de fiches, sont spécifiques à chaque acteur identifié dans la figure ci-dessous.

Ces fiches ont pour vocation d'expliquer, détailler comment mettre en œuvre FERVAM et de fournir des documents complémentaires sur lesquels le signataire FERVAM peut s'appuyer.

Ce guide, dédié aux professions associées (ne fournissant pas de composants ou d'emballages de menuiseries), ne contient que la fiche les concernant.

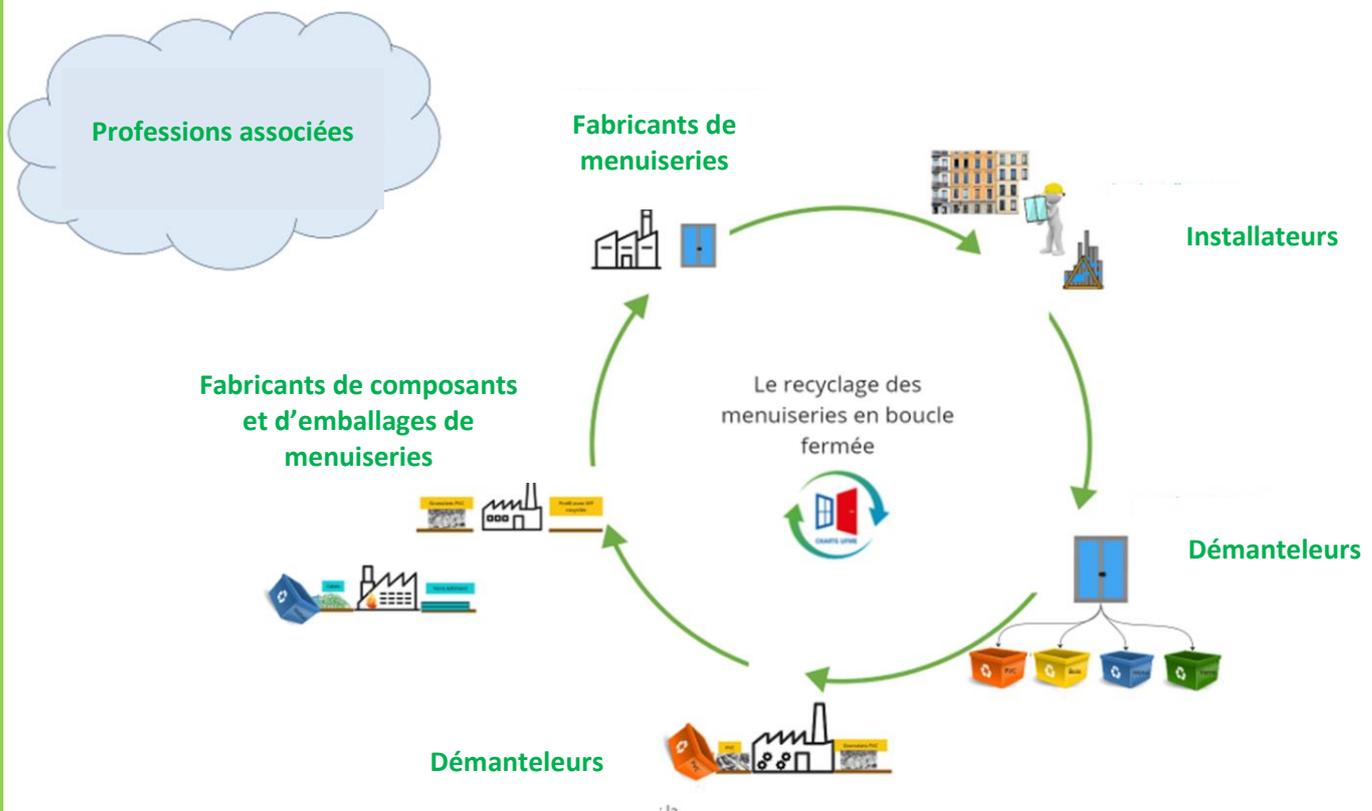


Figure 1: Les acteurs du cycle de vie d'une menuiserie

# LES BONNES PRATIQUES FERVAM PROFESSIONS ASSOCIEES

## PRÉAMBULE :

Fournir à l'UFME les coordonnées du collaborateur référent FERVAM (interlocuteur privilégié de l'UFME pour FERVAM, invitation aux GT, suivi des engagements...).

## VOS ENGAGEMENTS FERVAM :

Référent FERVAM

### 1. CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE FERVAM

- Faire la promotion du réseau FERVAM et de sa charte quand cela est pertinent : s'appuyer sur les documents de ce guide, le PPT et la charte d'engagement FERVAM
- Contribuer aux travaux du GT Environnement

*Si pour cela vous vous appuyez sur votre équipe commerciale, vos collaborateurs doivent connaître FERVAM et les supports, n'hésitez pas à solliciter l'UFME pour une intervention auprès de vos équipes*



Service Achat

### 2. PRIVILEGIER DES APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES

- **Privilégier des approvisionnements** (pour la fabrication de vos produits et/ou des emballages que vous utilisez) contenant de la MPR et/ou des matériaux issus de ressources renouvelables. Privilégier des emballages recyclables et pouvoir fournir les consignes de tri.

## EN SAVOIR PLUS – REJOINDRE FERVAM

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Accéder à la liste des signataires FERVAM [www.ufme.fr/developpement-durable/cartographie des signataires](http://www.ufme.fr/developpement-durable/cartographie_des_signataires)
- Accéder aux points d'apport volontaire et prestataires d'enlèvement sur site ou chantier : [www.ufme.fr/developpement-durable/cartographie PAV et prestataires FERVAM](http://www.ufme.fr/developpement-durable/cartographie_PAV_et_prestataires_FERVAM)
- La charte d'engagement FERVAM est accessible depuis le site [www.ufme.fr/developpement-durable](http://www.ufme.fr/developpement-durable).

### VOS CONTACTS FERVAM

#### Maelenn ROUGIÉ

Chargée de mission Environnement UFME

Tel : 06 79 87 13 51

Mail : [m.rougie@ufme.fr](mailto:m.rougie@ufme.fr)

#### Laurent SUET

Chargée de mission Environnement UFME

Tel : 06 05 23 01 57

Mail : [l.suet@ufme.fr](mailto:l.suet@ufme.fr)

## LES FICHES TECHNIQUES DISPONIBLES

Tout au long de ce guide FERVAM dédié aux Professions associées (ne fournissant pas de composants et d'emballages de menuiseries), il est fait référence à des fiches techniques complémentaires à votre disposition.

Les liens vers ces documents sont disponibles en téléchargement depuis le site de l'UFME:

- 1- FERVAM en 2 mots\*
- 2- la charte d'engagement FERVAM - <https://www.ufme.fr/developpement-durable/la-charte-dengagement-pour-le-recyclage-des-menuiseries-en-fin-de-vie>
- 3- PPT Prez FERVAM – ce document est transmis aux signataires uniquement par mail

\*les fiches avec astérisque ne sont pas disponibles au téléchargement, ils sont fournis à la suite de ce document.

DOCUMENT ANNEXE : FLYER

FERVAM EN 2 MOTS



# FERVAM

FILIERE ENGAGÉE POUR LE RECYCLAGE  
ET LA VALORISATION DES MENUISERIES

## FILIERE ENGAGÉE POUR LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES MENUISERIES



Figure 1: signataires FERVAM juin 2024

La menuiserie se recycle **en boucle fermée** : les anciennes menuiseries ne sont **pas des déchets** mais la **ressource matière des nouvelles fenêtres**.

La filière Menuiserie **s'organise et déploie un réseau** d'acteurs sur le territoire français pour **collecter et valoriser** les menuiseries en fin de vie en privilégiant le recyclage en **boucle fermée**.

### OBJECTIFS VISÉS :

- Décarboner la menuiserie
- Garantir un sourcing de Matières Premières issues du Recyclage (MPR) à destination de la filière menuiserie

### VOUS ETES :

Fabricant de menuiseries / Installateur / Démanteleur / Préparateur de MPR / Fabricant de composants et d'emballages de menuiseries / Partenaire de la filière Menuiserie

**Chaque membre est garant, sur son champ d'activité, de la boucle fermée.**

### VOS ENGAGEMENTS FERVAM :

- Respecter les **bonnes pratiques** à chaque étape du cycle de vie des menuiseries : collecte, démantèlement, transformation et utilisation de MPR (Verre, PVC, Alu...), préférence aux **composants intégrant des MPR**
- Être le garant de la **boucle fermée**, sur son activité
- **Être ambassadeur** de la marque FERVAM et contribuer à **convaincre** partenaires et collaborateurs que le recyclage en boucle fermée est un enjeu majeur pour la filière menuiserie

### VOS AVANTAGES :

- Bénéficier des actions de communication du réseau FERVAM, utiliser la marque
- Valoriser cette démarche dans votre RSE
- Echanges et partages privilégiés avec les acteurs de ce réseau
- Flux de MFV augmenté, sourcing MPR et produits à impact carbone réduit

## DEVENEZ UN ACTEUR ENGAGÉ !

**Signez la charte FERVAM et valoriser vos démarches environnementales**

Contact & info : [m.rougie@ufme.fr](mailto:m.rougie@ufme.fr) – 06 79 87 13 51 \_ [www.ufme.fr/le-developpement-durable](http://www.ufme.fr/le-developpement-durable)

© UFME 2024 - Toute reproduction, même partielle, sous quelque forme et quelque manière que ce soit ne peut être faite sans l'autorisation de l'UFME

